



Projet "cloches automatisées"

Destinataires : **Communes propriétaires de cloches d'églises à sonnerie automatisée**

La plupart des cloches d'églises ayant été automatisées au fil des ans, cette situation est maintenant habituelle. Comme propriétaires de telles églises, vous disposez d'une situation où :

- les cloches de votre communes peuvent être régulièrement entendues par les habitants ou les visiteurs, soit quotidiennement (compte du temps, angélus), soit occasionnellement (mariages, enterrements, ...). Cette grande disponibilité d'écoute, permise par le budget que vous y avez consacré, compense largement la nature "asservie" de ces instruments, qui conservent par ailleurs la possibilité de différentes configurations de sonneries (marteau, volée, glas, plenum, ...).
- l'écoute de ces cloches ne nécessite pas à chaque fois l'ouverture du bâtiment au public, ni la vérification de l'accord de l'affectataire (paroisse).

L'Association Campanaire Limousine cherche à développer une démarche de valorisation caractérisée par :

- une dimension **mémorielle** : l'écoute des cloches "asservies" marque le temps qui passe et la continuité du paysage sonore local au travers du temps.
- une dimension **musicale** : la cloche est un instrument de musique, pas tout à fait comme les autres, mais qui supporte bien d'être accompagné par d'autres instruments ou même la voix humaine.
- une dimension **pratique** : la préparation de musiciens au jeu d'instruments ou de chants en accompagnement du son des cloches peut être exploitée dans l'organisation de cérémonies notamment religieuses (mariages, enterrements, ..)

L'Association cherche l'adhésion de communes propriétaires d'églises disposant de sonneries automatisées, pour accompagner cette démarche :

- former les usagers locaux des mécanismes d'asservissement (membres de l'équipe municipale, ouvriers d'églises), au meilleur usage du matériel installé, pour optimiser la diversité des configurations de sonneries.
- organiser au moins une fois par an l'accueil des visiteurs au pied de leur clocher pour présenter le bâtiment et les cloches qu'il abrite, les faire écouter dans les différentes configurations programmées par l'automatisme, permettre aux musiciens présents d'expérimenter un jeu musical à mener en accord avec des cloches asservies. Ces moments d'accueils sont planifiés ou non en fonction des événements déjà existants dans la commune : fête communale, fête patronale, fête de la musique, journées du patrimoine, ... et donnent lieu à une concertation avec l'affectataire (paroisse).
- autoriser les musiciens (adhérents ou non) à venir jouer dans la rue au son des cloches de l'église dans un cadre clairement établi localement (information de la Mairie, dates, horaires, nature des instruments, ...)

L'Association prend en charge la partie collective de la démarche :

1) **communication** régionale (espace du Limousin) : Planning des opérations "Accueil au pied d'un clocher", Liste des clochers "accueillants aux musiciens".

2) **défi lancé** aux musiciens de la région : parvenir à jouer au son de cloches asservies, dans différentes configurations de sonneries

3) **mise en réseau** des ouvriers d'église pour valoriser leur rôle, partager leurs pratiques et optimiser l'usage des automatismes.